



COMMUNE DE  
DAMPFREUX-LUGNEZ

## Fermeture de l'Administration communale

L'Administration communale sera fermée du **14 juillet au 15 août 2025**. En cas d'urgence uniquement, vous pouvez joindre Monsieur Michel Henry (Maire) au numéro suivant : **079 545 80 31**.

### ❖ Don de solidarité à la commune de Blatten

Le Conseil communal de Dampfreux-Lugnez a décidé, dans un esprit de solidarité, d'effectuer un don en faveur de la commune de Blatten, récemment touchée par de graves intempéries.

Ce don s'élève à **1 franc par habitant**, soit un geste symbolique et solidaire, visant à soutenir les efforts de reconstruction et à témoigner de notre solidarité communale envers les habitants sinistrés. Cette contribution s'inscrit dans une tradition d'entraide entre les communes suisses, particulièrement importante en période de crise.



### Médailles pour chiens

L'Administration communale fermera prochainement. Merci de venir récupérer vos médailles **au plus tard le 14 juillet à midi !**

### ❖ Bourse communale d'apprentissage et d'études

Les apprenti(e)s et les étudiant(e)s qui désirent obtenir une bourse communale pour l'année scolaire 2024/2025 doivent s'annoncer auprès du secrétariat communal **jusqu'au 15 août 2025** au plus tard, en présentant :

**Un contrat d'apprentissage pour les apprentis(e)s**

**Une attestation de fréquentation de l'établissement scolaire pour les étudiants(e)s.**

**Contribution communale aux frais d'écologie des élèves en âge de scolarité obligatoire fréquentant une école libre ou privée dès la 9<sup>ème</sup> année scolaire**

Les élèves de 9H à 11H en âge de scolarité obligatoire fréquentant une école libre ou privée peuvent bénéficier de la contribution communale aux frais d'écologie. Pour l'année scolaire 2024/2025, les parents concernés sont priés de faire la demande et de remettre, au plus tard **pour le 15 août 2025** au secrétariat communal, une **attestation de fréquentation de l'établissement suivi.**

## ❖ **Message du Bureau Technique Brunner Sàrl — Mise à jour cadastrale communale**

Mesdames, Messieurs,

La République et Canton du Jura, par sa section du cadastre et de la géoinformation, a décidé de mettre à jour les données de la mensuration officielle de l'ensemble du territoire communal. Ces travaux ont été confiés au Bureau Technique Brunner Sàrl et font l'objet d'un contrat. La mise à jour périodique consiste à adapter les éléments de la mensuration officielle en vigueur aux nouvelles normes fédérales.

Selon la loi fédérale sur la géoinformation (Lgéo) :

**Les titulaires de droits sur des biens-fonds sont tenus d'assister les tiers mandatés par le canton lors de la saisie et de la mise à jour de géodonnées de base. Ils doivent notamment garantir à ceux-ci l'accès aux immeubles privés (uniquement à l'extérieur des bâtiments).**

Pour mener à bien ces travaux, l'équipe de terrain devra se rendre sur votre propriété pour effectuer la vérification et mise en conformité des données cadastrales. Ces travaux ont débuté au mois de juin 2025 et s'étaleront sur deux ans.

Il va sans dire que toutes les précautions seront prises pour occasionner le moins de dérangement possible. Nous vous demandons donc de faire preuve de compréhension et vous remercions d'avance de votre collaboration. Si vous souhaitez obtenir des renseignements complémentaires, nous vous prions de prendre contact avec le **Bureau Technique Brunner Sàrl à Porrentruy (032 466 21 42 / [info@brunner-geometre.ch](mailto:info@brunner-geometre.ch)).**

« Passez un superbe été et de très bonnes  
vacances, avec les salutations du Conseil  
communal ! »

